

Superflex[®] 41

Résine époxydique flexible à 2 composants, non solvantée, pour l'étanchéité et le collage de revêtements céramiques

Avec P.V. d'essai (R.F.A)

Nature et propriétés

SUPERFLEX 41 est une résine époxydique, exempte de solvant, d'une haute flexibilité et d'une forte adhérence sur les revêtements céramiques émaillés ou non, sur béton, enduit ciment et chape. Après séchage, SUPERFLEX 41 est entre autres:

- Capable de ponter les fissures
- Etanche à l'eau
- Fortement flexible
- Résistant à la chaleur et au gel
- Résistant à de nombreux acides dilués et lessives.

Caractéristiques

Base	résines époxy
Solvant	néant
Couleur	gris clair
Consistance	pâteux
Masse volumique	env. 1,2 kg/dm ³
Extrait sec pondéral	100 %
Rapport de mélange pondéral	comp. A: 10 kg comp. B: 1,2 kg
Durée pratique d'utilisation à + 20 °C	
- emballage de 5 kg	env. 30 minutes
- emballage de 10 kg	env. 25 minutes
Température d'application	de + 10 °C à + 35 °C (support et air ambiant)
Délai avant mise en circulation pédestre	24 - 48 heures
Délai avant mise en service définitive	env. 7 jours
Nettoyage	diluant AX

Domaines d'utilisation

SUPERFLEX 41 convient comme:

- colle sur les supports minéraux absorbants
- colle sur d'anciens revêtements céramiques émaillés ou non
- colle sur les étanchéités époxydiques SUPERFLEX 40 ou SUPERFLEX 40 S
- étanchéité intermédiaire sous revêtements céramiques et de colle pour ces derniers dans les constructions neuves ou anciennes
 - balcons et terrasses
 - sanitaires et salles d'eau

- cantines
- laboratoires.

Limites d'emploi

SUPERFLEX 41 n'est pas recommandé sur des revêtements céramiques extérieurs (par ex. loggias) dans la mesure où des pièces habitées ou chauffées sont situées en-dessous.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être sec, stable et propre. Enlever les saletés, les taches d'huile et de graisses les parties non adhérentes et les peintures.

Comme toutes les résines réactives, la résistance du béton à la compression doit être d'au moins 30 N/mm² et celle à la traction-flexion de 1,0 N/mm². Le contenu d'humidité résiduel ne doit pas dépasser 4 % en poids.

La température du support doit être au moins 3 °C supérieure à celle du point de rosée.

Eliminer les traces de graisses ou de cire sur les carreaux émaillés au diluant AX. Vérifier l'adhérence sur les carreaux non émaillés ayant reçu un traitement de surface en fabrication ou à la pose.

Enlever les carreaux décollés ou abîmés puis ragréer. Les produits de préparation de surface sont indiqués ci-dessous.

Revêtements céramiques émaillés ou non: aucun primaire n'est nécessaire; seulement poncer.

Supports minéraux absorbants: EUROLAN FK 28. Consommation: env. 150 à 300 g/m², suivant la porosité du support.

Mélange

SUPERFLEX 41 est livré en emballages jumelés. Le composant A (résine de base) et le composant B (durcisseur) sont prédosés en usine en quantité exacte.

Percer le récipient supérieur avec une pointe d'acier à différents endroits pour que le composant B puisse se vider complètement dans le récipient inférieur contenant le composant A.

Mélanger les deux composants dans le récipient inférieur contenant le composant A en utilisant un malaxeur électrique à rotation lente, muni de l'agitateur Deitermann No. 1 ou 2 selon la taille de l'emballage. Bien mélanger le produit se trouvant au fond et aux parois du récipient. Mélanger pendant 2 minutes. Aucune strie de couleur différente ne doit plus être visible.

Transvaser le mélange obtenu aussitôt dans un récipient vide et propre puis mélanger à

nouveau pendant 1 minute, pour obtenir une homogénéité parfaite.

Il est déconseillé de prélever des quantités partielles de chaque composant. Cependant, si l'utilisation de quantités partielles s'avère nécessaire, respecter scrupuleusement le rapport de mélange indiqué sur l'étiquette et/ou la notice technique.

Application

SUPERFLEX 41 est appliqué:

- soit après l'évaporation des solvants contenus dans la couche d'apprêt et tant que cette dernière est encore poisseuse.
- soit sur la couche d'apprêt sèche dans la mesure où elle a été saupoudrée de silice étuvée (0,1 - 0,5 mm).

SUPERFLEX 41 est appliqué comme étanchéité sur les supports horizontaux ou inclinés à la taloche crantée N° 2 avec lissage immédiat à la taloche non crantée en une seule passe d'env. 2 mm avec une consommation d'env. 2,4 kg/m².

Procéder comme suit au collage de revêtements céramiques:

- saupoudrer de la silice étuvée (0,7 - 1,2 mm) sur la couche fraîche de SUPERFLEX 41; après env. 24 à 48 heures appliquer le mortier-colle flexible DEITERMANN KM (prise normale) ou KM Flex + Fix (prise rapide)

ou bien

- appliquer SUPERFLEX 41 en lit mince à la taloche crantée (dent. max. 6 mm) env. 24 à 48 heures après l'application de la couche d'étanchéité.

Les bandes d'étanchéité SUPERFLEX AB 75 ou AB 150 sont utilisées au niveau des joints périphériques. Coller et maroufler les bords des bandes au SUPERFLEX 41. Lors de raccord entre bandes nettoyer les parties superposées au diluant AX. Laisser les solvants s'évaporer avant des les coller.

Durée pratique d'utilisation

Respecter les indications du paragraphe «Caractéristiques». La durée pratique d'utilisation dépend de la température et de la taille de l'emballage.

Consommation

Comme couche d'étanchéité: env. 2,4 kg/m²
Comme colle: env. 1,2 kg/m² et par mm d'épaisseur.

Emballage et stockage

SUPERFLEX 41 est livré en emballages jumelés métalliques prédosés de 1 kg, 5 kg et 10 kg (poids nets).

Entreposé dans un local sec et tempéré, le produit se conserve 12 mois min. dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figurent pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr